

Les cessations d'activité agricole en Pays de la Loire

En synthèse

Les principaux repères sur la démographie et les cessations d'activité des chefs d'exploitation agricole en Pays de la Loire en 2020 :

- l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 49 ans,
- 50 % des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 31 % a plus de 55 ans,
- 1 820 chefs d'exploitation ont cessé leur activité, soit 5,7 % de l'ensemble des chefs d'exploitation,
- 61 % des départs se sont réalisées à 60 ans (et plus) et 23 % à moins de 55 ans,
- les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent deux tiers des départs,
- 30 % des chefs d'exploitation ayant cessé leur activité sont en exploitation individuelle et 30 % sont des femmes.

Définition, sources, champ et limites de l'étude

Les données traitées dans cette analyse sont obtenues auprès de la MSA. Elles couvrent le champ des chefs d'exploitation agricole et coexploitants agricoles¹ dont l'importance de l'activité est au moins égale au seuil d'assujettissement. Elles ne comprennent pas les transferts entre époux et les cotisants solidaires. Les changements de statut et d'orientation de production ne sont pas considérés comme des cessations d'activité agricole.

Définition « cessation d'activité agricole » : cesser toute activité de chef d'exploitation à titre individuel ou comme coexploitant d'une société agricole.

Les orientations de production principales retenues pour définir l'activité agricole sont les suivantes : maraîchage, floriculture, arboriculture

fruitière, pépinière, grandes cultures, viticulture, autres cultures spécialisées, bovins lait, bovins viande, bovins mixtes, ovins-caprins, porcins, équins, volailles-lapins, polyculture-polyélevage, autres élevages.

La classification des exploitations (et des chefs d'exploitation) en orientation de production principale (ATEXA) est réalisée par les chefs d'exploitations eux-mêmes. Ils se classent dans l'ATEXA qu'ils considèrent la plus appropriée pour leur exploitation.

Deux autres publications ont été produites sur le thème de la transmission et de l'installation : les installations agricoles en Pays de la Loire (2005-20) ainsi que les cessations d'activité et le renouvellement des chefs d'exploitation à l'horizon 2030.

La démographie des chefs d'exploitation et des coexploitants agricoles

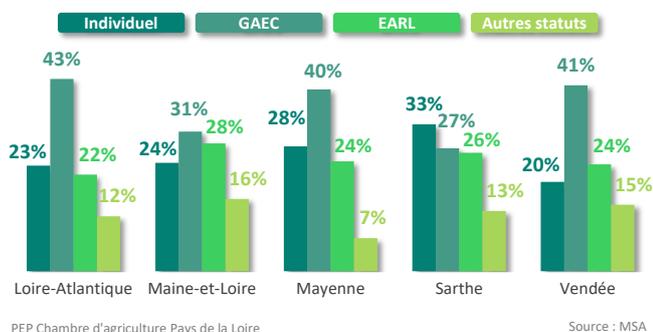
La région des Pays de la Loire compte 32 630 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2020 dans les 22 050 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitations, travaillent également plus de 1 600 conjoints collaborateurs, près de 130 aides familiaux et 26 630 ETP salariés dans les exploitations agricoles. La

majeure partie d'entre eux (81 %) exercent dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

¹ Un non salarié agricole est affilié en qualité de chef d'exploitation agricole s'il met en valeur une exploitation au moins égale à une SMA (superficie minimum d'assujettissement) ou a une activité agricole de 1 200 h minimum de travail par an. Les cotisants de solidarité (activité agricole entre un quart et une SMA ou entre 150 h et 1 200 h/an) non retraités dont les revenus professionnels agricoles annuels sont supérieurs ou égaux à 800 SMIC horaire (soit > à 8 120 € au 01/01/2020), sont dorénavant affiliés en qualité de chef d'exploitation agricole.

En moyenne régionale, 25 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (8 240), 37 % dans des GAEC (11 990) et 25 % dans des EARL (8 200). Seuls 13 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL...etc.). Cette répartition varie d'un département à l'autre.

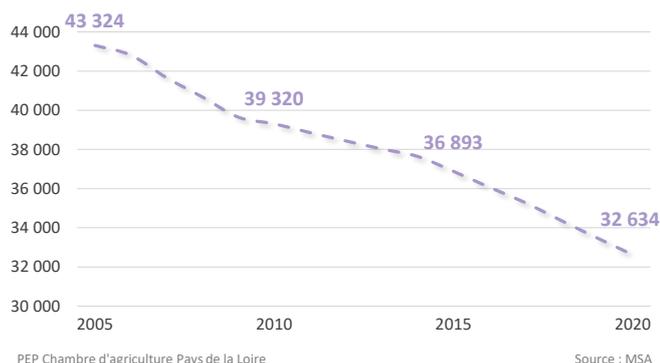
Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2020



Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation individuelle, 2,4 coexploitants en GAEC et 1,4 en EARL) et selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,3 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,8 % par an depuis dix ans. Ce repli tendanciel s'est accentué depuis quelques années. Il s'élève à -2,4 % par an depuis 2015.

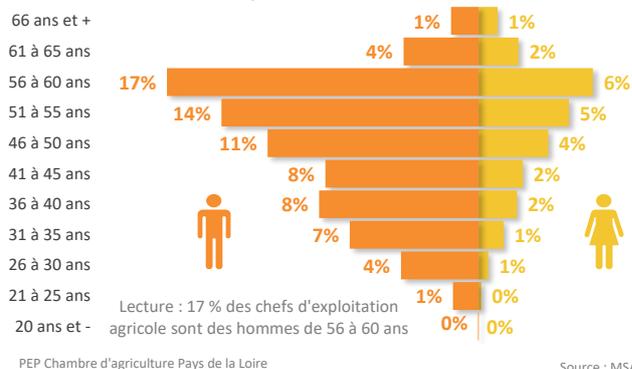
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants agricoles en Pays de la Loire



Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 49 ans en 2020. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 49,7 % et celle des plus de 55 ans à 31,2 % en 2020. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon

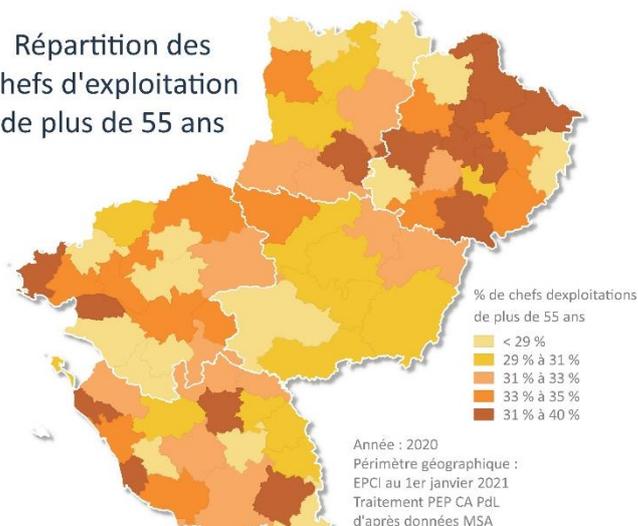
l'orientation de production. Les éleveurs laitiers, de volailles et d'ovins, caprins sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, de bovins mixtes, de porcins et les céréaliers sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs et pépiniéristes, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2020



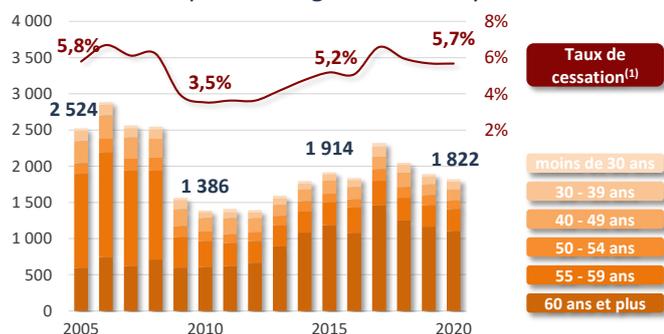
La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des actifs est prégnant. En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 30-33 %, est assez homogène. Le Maine-et-Loire est le département présentant le taux le plus faible et la Sarthe, le département présentant le taux le plus élevé. Les cartes révèlent qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 5 % entre 2015 et 2020 en moyenne régionale et de 4 à 6 % dans les départements ligériens.

Répartition des chefs d'exploitation de plus de 55 ans



Les cessations d'activité agricole depuis 2005

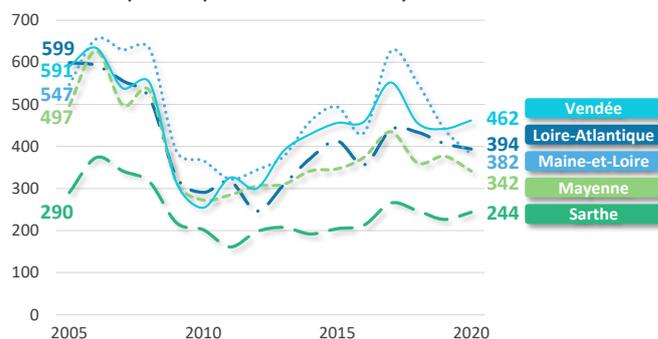
Cessation d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

1 820 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2020 en Pays de la Loire. Cela représente 5,7 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les taux départementaux de cessation d'activité sont assez proches de la moyenne régionale. Ils sont supérieurs en Loire-Atlantique et en Vendée, inférieurs en Maine-et-Loire, en Mayenne et en Sarthe.

Les cessations ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 avec en moyenne 1 500 départs par an, soit 3,8 % des chefs d'exploitation. Elles ont été beaucoup plus nombreuses entre 2005 et 2008, aux alentours de 2 500 départs annuels, soit 6,2 % de la population concernée en moyenne. Les départs de chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été les plus importants sur cette période sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue et de l'arrivée à la retraite des papy boomers. Les

cessations d'activité de cette classe d'âge représentent en moyenne la moitié des départs sur 2005-08 contre un peu plus de 20 % depuis 2009.

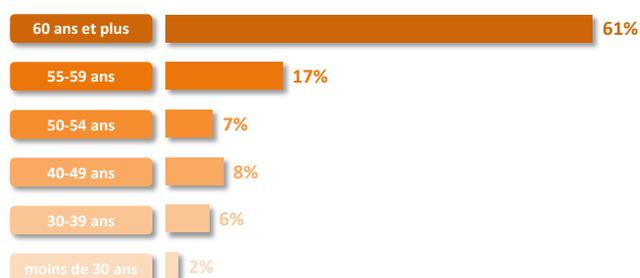
L'année 2020 poursuit le recul entamé depuis 2017 des cessations d'activité agricoles en cumul régional.

L'analyse départementale précise que l'ensemble des départements connaissent une tendance similaire à l'exception de la Sarthe et de la Vendée qui continuent d'enregistrer une hausse des cessations en 2020.

En moyenne quinquennale, les cessations régionales représentent 5,8 % de la population des chefs d'exploitation ligériens. Le taux de cessation d'activité est inférieur à la moyenne régionale dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne (respectivement 4,9 et 5,3 %). La Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée ont un taux de cessation un peu plus important entre 5,9 % et 6,5 %.

L'évolution des cessations d'activité agricole par classe d'âge

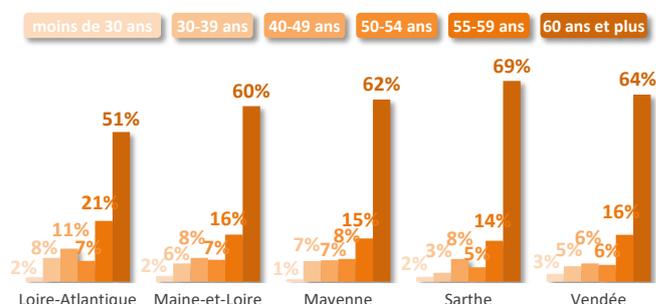
Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

En 2020, 61 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 17 % entre 55 et 59 ans et 22 % à moins de 55 ans (16 % à moins de 50 ans). La répartition de la moyenne quinquennale est proche celle de l'année 2020.

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

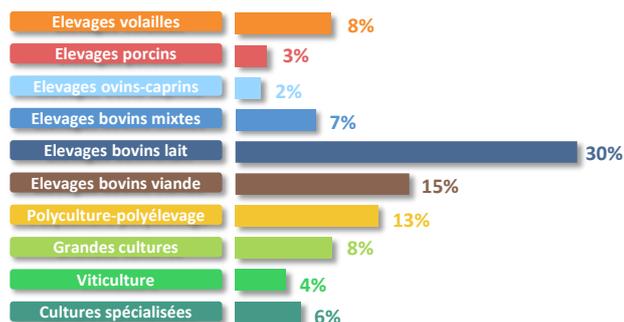
¹ Le taux de cessation est calculé en faisant le rapport entre le nombre annuel de départs des chefs d'exploitation et le nombre total des chefs d'exploitation.

En 2020, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée. La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire présentent le profil inverse.

En moyenne quinquennale 2016-20, cette analyse reste vraie à l'exception de la Vendée dont le taux de cessation d'activité à 60 ans et plus devient inférieur à la moyenne régionale.

Les cessations d'activité agricole par orientation de production

Nombre de chefs d'exploitation par type d'activité en Pays de la Loire en 2020



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

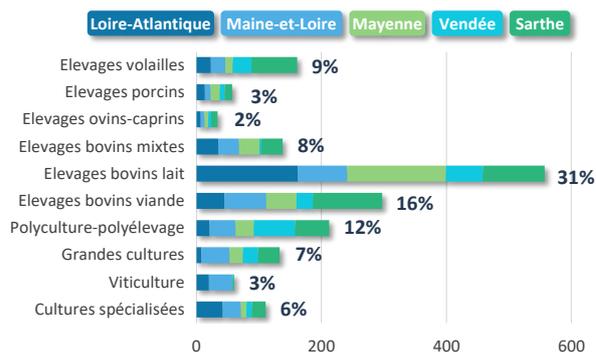
Source : MSA

La répartition départementale des cessations d'activité agricole par orientation principale de production reflète globalement les caractéristiques agricoles de chacun des départements.

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent deux tiers des cessations d'activité agricole en 2020 et en moyenne quinquennale. Cette proportion est équivalente à la part des chefs d'exploitation exerçant dans ces orientations de production (65 %).

Le taux moyen de cessation d'activité d'une orientation intègre les composantes structurelles (démographie) et conjoncturelles (départs précoces) de la dynamique de population. En 2020, le taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation exerçant dans une exploitation dont les orientations principales sont bovins viande, bovins mixtes, porcins et volailles se situe au-dessus de la moyenne régionale. Il est dans la moyenne pour les élevages bovins lait et en dessous pour les orientations polyculture-polyélevage et ovins-caprins. Hormis la viticulture, les orientations de productions végétales spécialisées connaissent par contre un taux de départs précoces supérieur ou égal à la moyenne

Répartition des cessations d'activité par orientation agricole



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

régionale. En moyenne quinquennale, cette distribution est un peu différente, notamment dans les orientations de productions végétales spécialisées.

Taux de cessation d'activité agricole selon l'orientation en Pays de la Loire en 2020

Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
Maraichage*	2,1%	2,2%	2,8%	5,7%
Arboriculture	1,4%	1,9%	2,8%	6,8%
Pépinière	3,3%	4,0%	6,4%	9,0%
Grandes cultures	0,6%	0,8%	1,4%	4,9%
Viticulture	0,5%	0,9%	1,6%	4,3%
Elevages bovins lait	0,9%	1,2%	2,3%	5,7%
Elevages bovins viande	0,8%	1,1%	2,1%	6,0%
Elevages bovins mixtes	0,7%	1,0%	1,8%	6,1%
Elevages ovins, caprins	1,4%	1,9%	3,2%	5,1%
Elevages porcins	0,5%	1,4%	2,4%	6,5%
Elevages de volailles	1,0%	1,7%	2,8%	5,9%
Polyculture polyélevage	0,7%	1,1%	1,9%	5,2%
Total orientations	0,9%	1,3%	2,2%	5,7%

* et horticulture

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Les cessations d'activité agricole par statut juridique

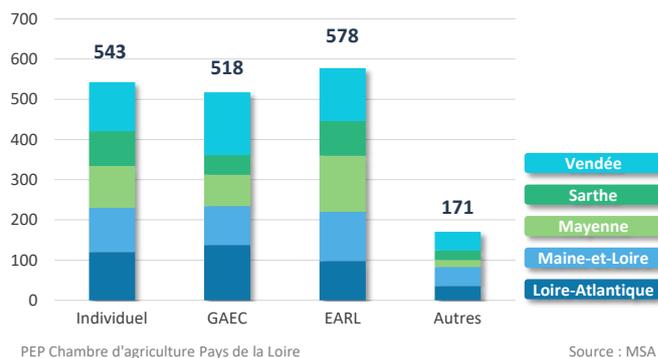
Les cessations d'activité des chefs d'exploitations individuelles représentent 30 % des cessations d'activité agricole en 2020, alors que leur part dans la population des chefs d'exploitation agricole n'est que de 25 %. Cet écart entre le taux de cessation d'activité et la part dans la population de chefs d'exploitation traduit le caractère plus âgé de la pyramide des âges des chefs d'exploitations individuelles

comparativement à celle des coexploitants de sociétés agricoles. Cette répartition des cessations entre statuts juridiques suit par ailleurs la dynamique de croissance des sociétés agricoles (GAEC et EARL en tête). La part des cessations des chefs d'exploitations individuelles suit en conséquence une tendance baissière à l'inverse des cessations d'activité des coexploitants de sociétés agricoles. Les estimations de cessations d'activité

agricole à horizon dix ans confirment cette tendance observée depuis plusieurs années.

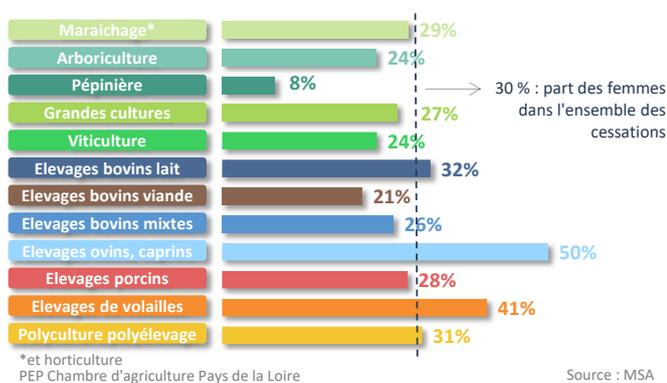
Les disparités départementales en matière de statut juridique des exploitations agricoles se retrouvent dans la répartition des cessations d'activité : proportionnellement plus de cessations d'activité individuelle en Sarthe (35 %) par rapport aux cessations sociétaires et l'inverse en Vendée (27 %). La part des cessations individuelles dans les trois autres départements oscille aux alentours de 29-31 %.

Répartition des cessations d'activité agricole par statut juridique en Pays de la Loire en 2020



Les cessations d'activité agricole chez les femmes

Répartition des femmes dans les cessations d'activité par orientation agricole en Pays de la Loire en 2020



En 2020, 30 % des chefs d'exploitation ayant cessé leur activité sont des femmes en Pays de la Loire alors qu'elles représentent le quart de la population totale de chefs d'exploitation. Cet écart s'explique entre autres par le fait qu'elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : beaucoup poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières, ovins caprins, mais aussi de volailles). Cette réalité se retrouve aussi dans les départements : la part des femmes dans les cessations dépasse la moyenne régionale en production laitière, et surtout dans les productions avicoles et ovins caprins.

La part des femmes dans les cessations d'activité est donc plus importante dans les départements les plus laitiers des Pays de la Loire notamment en Mayenne (37 %).

Répartition des femmes dans les cessations d'activité par département en Pays de la Loire en 2020

	44	49	53	72	85	PdL
Nombre de femmes	110	100	125	76	126	537
Part des femmes	28,4%	26,6%	36,9%	30,9%	27,6%	29,8%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : MSA

Les cessations d'activité agricole sur le territoire ligérien (données 2016-20)

Cessations en Mayenne

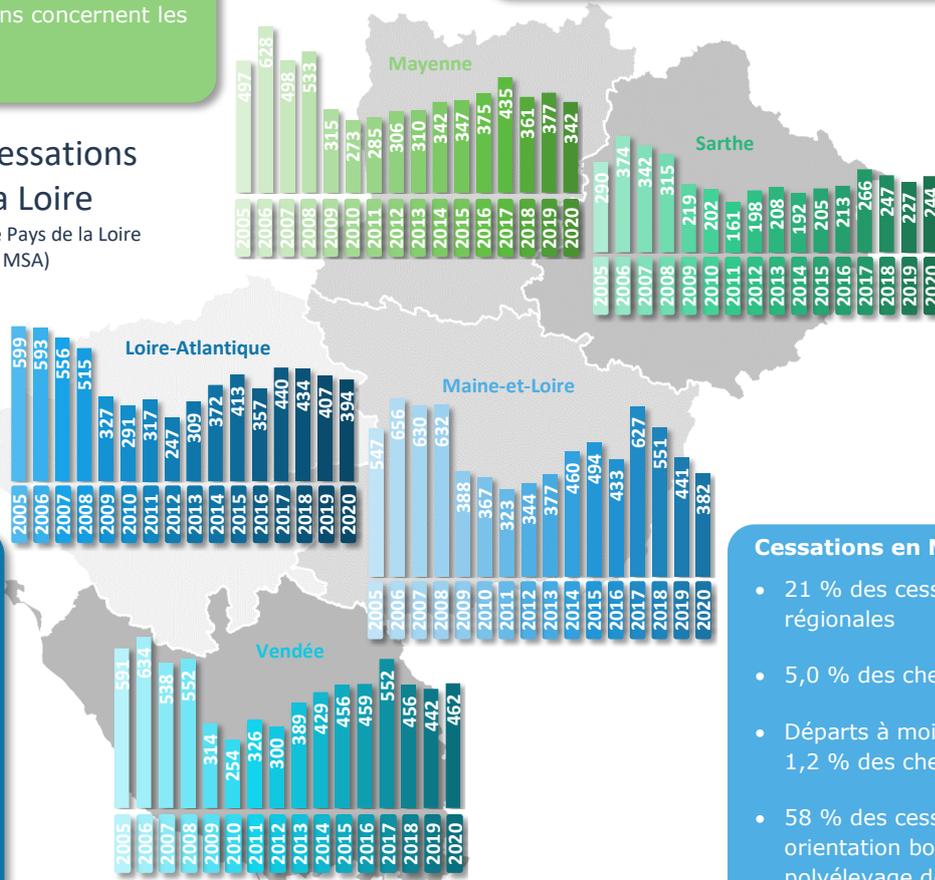
- 19 % des cessations régionales
- 5,1 % des chefs d'exploitation
- Départs à moins de 55 ans : 1,2 % des chefs d'exploitation
- 78 % des cessations en orientation bovins, polyculture-polyélevage dont 46 % en bovins lait
- 37 % des cessations concernent les femmes

Cessations en Sarthe

- 13 % des cessations régionales
- 5,3 % des chefs d'exploitation
- Départs à moins de 55 ans : 0,9 % des chefs d'exploitation
- 63 % des cessations en orientation bovins, polyculture-polyélevage dont 24 % en bovins lait
- 31 % des cessations concernent les femmes

Evolution des cessations en Pays de la Loire

(PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire d'après données MSA)



Cessations en Loire-Atlantique

- 22 % des cessations régionales
- 6,2 % des chefs d'exploitation
- Départs à moins de 55 ans : 1,7 % des chefs d'exploitation
- 67 % des cessations en orientation bovins, polyculture-polyélevage dont 41 % en bovins lait
- 28 % des cessations concernent les femmes

Cessations en Maine-et-Loire

- 21 % des cessations régionales
- 5,0 % des chefs d'exploitation
- Départs à moins de 55 ans : 1,2 % des chefs d'exploitation
- 58 % des cessations en orientation bovins, polyculture-polyélevage dont 21 % en bovins lait
- 27 % des cessations concernent les femmes

Cessations en Vendée

- 25 % des cessations régionales
- 6,8 % des chefs d'exploitation
- Départs à moins de 55 ans : 1,4 % des chefs d'exploitation
- 65 % des cessations en orientation bovins, polyculture-polyélevage dont 21 % en bovins lait
- 28 % des cessations concernent les femmes



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60 Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
 Clémentine LIBEER Tél. 02 41 18 60 51 Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
 Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57 Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr
 Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09 Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr
 Nicolas ROUAULT Tél. 02 41 18 60 36 Mail : nicolas.rouault@pl.chambagri.fr